



Politiques de jeunesse Les défis majeurs de l'intégration

Par P. Loncle, PUR, 2010

Dans nos sociétés occidentales vieillissantes, la jeunesse suscite à la fois fascination et crainte. Les enfants sont pressés de devenir jeunes, les adultes veulent à tout prix le rester. La jeunesse pourtant, de par ses excès, ses déviances, sa remise en cause de l'ordre établi, préoccupe des adultes démunis et inquiets pour l'avenir de la société.

Dans le même temps, alors que les questions liées à la jeunesse –en premier lieu délinquance et précarisation croissante qui retarde l'accès à une vie adulte (emploi, logement, mise en couple, parentalité)– font partie des préoccupations majeures de ces sociétés, les politiques de jeunesse européennes apparaissent extrêmement faibles et fragmentées.

Patricia Loncle analyse ces politiques dans une perspective historique depuis la fin du XIXe siècle et comparative entre différents pays européens.

Les politiques mises en place par les différents pays de l'Union divergent assez fortement. Les diverses représentations de la jeunesse qui ont cours dans ces pays jouent sur les politiques publiques : ainsi, l'âge considéré comme celui de la dépendance, les systèmes transitoires d'accès à l'emploi, la conception de la famille... ont une incidence directe sur les diverses aides financières et dispositifs d'accès à la citoyenneté des jeunes. Des constantes, toutefois, se dégagent ; ainsi, la prise en compte de la jeunesse comme groupe spécifique naît dans tous ces pays de l'industrialisation et de l'urbanisation du XIXe siècle, qui engendrent des problèmes nouveaux : ce sont les philanthropes, les hygiénistes, les moralistes qui se préoccupent d'une jeunesse à la fois « ressource », mais aussi « menace » et « à protéger », et qui mettent en place diverses actions pilotées par des associations et des mouvements de jeunesse.

Cette approche, d'ailleurs renforcée par les médias (voir notamment la question des « blousons noirs » dans les années soixante), s'accroît après 1945 ; aujourd'hui, les mêmes préoccupations prévalent et l'action publique reste peu construite, avec une superposition non coordonnée d'initiatives associatives ou émanant de divers ministères ou collectivités territoriales. Au plan local, la mise en réseau supplée en partie ces carences ; mais la faiblesse des budgets et la part importante du bénévolat, la multiplication d'emplois nouveaux, généralement précaires, restent quasiment partout la règle et contredisent un discours idéologique consensuel (la jeunesse, avenir de la société) qui légitime à tous les niveaux les pouvoirs en place.

En outre, la question se complexifie aujourd'hui du fait de l'allongement de la jeunesse et de l'enchevêtrement des questions de genre et ethnique, qui tendent à évincer la question sociale, pourtant pertinente. Enfin, face à une demande sécuritaire accrue, les réponses se font de plus en plus sur le mode répressif.

Pourtant, outre le fait qu'elles regroupent surtout des jeunes déjà engagés et ne sont pas représentatives, les différentes instances (conseil municipal ou général d'enfants et d'adolescents, conseil de jeunes...) censées associer les jeunes à la gestion des politiques qui les concernent ont quasiment toujours un rôle purement consultatif et leur action principale consiste finalement essentiellement en une éducation à une citoyenneté normative et reproductive.

De fait, si les adultes sont désemparés face au désengagement massif des jeunes, les jeunes n'ont plus confiance dans les adultes, les institutions, les partis politiques (abstention massive aux élections), particulièrement en France du fait d'un maillage très structuré peu propice à l'interaction. Car, à tous les niveaux (pays, régions, villes), ce sont les espaces où il y a le moins de tradition de politiques de jeunesse instituées que les expériences, publiques ou associatives, sont les plus inventives et les plus fructueuses.